



Engagement des jeunes dans les trafics : quelle prévention ?



Journée d'échange et de réflexion
du 22 octobre 2012

LES ACTES

organisée par la Mairie de Paris,
le Conseil général de la Seine-Saint-Denis
et le Forum français pour la sécurité urbaine



Engagement des jeunes dans les trafics : quelle prévention ?

LES ACTES

Journée d'échange et de réflexion du 22 octobre 2012
organisée par la Mairie de Paris, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis
et le Forum français pour la sécurité urbaine

Thème matin :

L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE TRAFIC DE RUE : REFLEXION SUR L'APPROCHE PREVENTIVE LOCALE

« *S'intéresser à l'engagement des jeunes dans le trafic est devenu essentiel. Nous devons compléter la gamme de l'intervention publique en développant le volet jusqu'alors embryonnaire de la prévention.* »

Michèle Bailly, conseillère générale déléguée à la santé de Seine-Saint-Denis.

« *Même dans les prisons, la drogue circule. Les dispositifs les plus fermés ne permettent pas de protéger les individus. Cela devrait nous amener à réfléchir autrement, en matière de consommation comme de trafic.* » Jean-Marie Le Guen, adjoint au Maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'AP-HP.

Mieux connaître l'organisation des trafics et leurs logiques, mieux comprendre le sens réel de l'engagement des jeunes des quartiers populaires dans cette économie souterraine : pourquoi ils y entrent, pourquoi ils y restent, comment ils en sortent... se révèlent essentiels pour faire avancer l'action publique et définir des pistes d'intervention efficaces. Deux économistes, une anthropologue et un sociologue apportent ici leur éclairage. Cassant les clichés simplistes, ils ouvrent de nouvelles perspectives.

Les marchés des drogues ne connaissent pas la crise. Ils sont en effet " *en expansion depuis des années, se révèlent très dynamiques et ont une grande capacité d'adaptation* ", relève Nacer Lalam, économiste à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice. Il reste néanmoins difficile de mesurer leur ampleur. Le montant de 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires (CA) annuel souvent brandi par les médias n'a en tout cas aucun fondement scientifique. Aujourd'hui, les principales zones de consommation restent l'Amérique du Nord et l'Europe, mais les pays émergents commencent à offrir de sérieux débouchés. Selon qu'il s'agit de cannabis, de cocaïne, d'héroïne ou de drogues de synthèse, le lieu de production, lui, varie. Les routes d'acheminement diffèrent donc, mais elles ont également tendance à évoluer pour contrer la répression.




Ainsi, pour arriver en Europe, la cocaïne, massivement produite dans les pays andins, emprunte-t-elle, depuis quelques années, de nouvelles voies. En particulier, les trafiquants utilisent l'Afrique de l'Ouest comme zone de rebond. Non sans effets dévastateurs. " *On assiste à des déstabilisations politiques. En Guinée-Bissau, par exemple, ont émergé des formes de corruption allant jusqu'à remettre en cause l'état de droit* ", alerte Nacer Lalam. Le transport s'effectue par bateau — seuls 1 % des containers circulant sur la planète seraient contrôlés — ou par voie aérienne. Toutes les formules sont bonnes : cargos, voiliers, aviation d'affaires, mules... La cocaïne commence aussi à remonter vers l'Europe en empruntant les routes du cannabis, ce qui laisse supposer " *que les commerciaux feront du multiproduit : résine et cocaïne* ", pointe l'économiste. L'héroïne européenne vient quant à elle en large part d'Afghanistan, qui produit 80 % de l'opium mondial illicite. Diverses actions ont d'ailleurs été tentées pour inciter les paysans, dans des stratégies de survie, à adopter des cultures alternatives, mais sans succès au vu des gains générés. L'Afghanistan a développé de surcroît la production de résine de cannabis, très juteuse, concurrençant le Maroc qui en est le premier fournisseur mondial. Autre phénomène majeur : l'essor de la culture industrielle de cannabis dans des hangars en Europe et d'un commerce sur le Net. Enfin, sur le marché des drogues de synthèse, la métamphétamine connaît un succès croissant en Europe.

Les smicards du cannabis

Globalement, en bas de la pyramide, les cultivateurs se partagent 1,5 % du chiffre d'affaires (CA) d'une filière alors que les trafiquants intermédiaires basés dans les zones de production en gardent 70 %. De même, dans le pays de destination, les gains varient-ils selon la place occupée dans la chaîne de distribution. Ainsi, en France, en matière de cannabis dont le CA annuel s'élève entre 800 et 900 millions d'euros, quelque 1 000 grossistes (individus ou groupes) réaliseraient un CA de 400 000 euros chacun alors que 130 000 dealers de rue gagneraient à peine 7 000 euros par an, selon une modélisation de Christian Ben Lakdhar. Pour l'économiste de l'Université catholique de Lille, cela représente ainsi " *moins que le salaire minimum légal. Et ces 7 000 euros sont probabilisés sur l'échelle de la vie car ce ne sont pas des revenus permanents.* " Un jour ou l'autre, le dealer risque en effet d'aller en prison, de voir son argent saisi ou encore son profit émoussé par la concurrence. Pourquoi alors les adolescents des quartiers entrent-ils dans le trafic ? Au plan économique, par manque d'alternatives. Dans les zones urbaines sensibles (ZUS), le niveau de diplôme des jeunes est moins élevé qu'ailleurs, aussi " *le salaire attendu est si bas qu'entrer dans la sphère légale ou illégale revient à peu près au même* ", analyse-t-il. En outre, en ZUS, l'accès à l'emploi est limité : le chômage des 15-29 ans est plus fort qu'ailleurs, y compris pour les plus diplômés, les entreprises





sont rares et les discriminations entravent l'entrée dans le monde du travail. " *Du coup, le deal, c'est mieux que rien* ", résume Christian Ben Lakdhar.

Effacer la honte

Isolés dans leur cité, les jeunes grandissent dans des groupes qu'ils considèrent comme leur " famille ". Quand le deal entre en jeu, cela peut accroître leur enfermement. " *Lorsque les amitiés d'enfance, soit la "famille", deviennent des amitiés de business, soit "l'équipe", les jeunes sont doublement tenus* ", constate Pascale Jamouille, anthropologue à l'Université de Mons (Belgique), qui a mené avec Pierre Roche, sociologue au Centre d'études et de recherche sur les qualifications, une recherche-intervention avec des professionnels en contact avec de jeunes trafiquants à Paris et en Seine-Saint-Denis¹. À la relégation spatiale, à la dynamique groupale, s'ajoute le désamour avec l'école. " *Quand les jeunes sont, ou se sentent, rejetés, ils se retrouvent enfermés sur la dalle de leur cité. Les questions d'humiliation scolaire sont capitales dans les entrées dans les trafics* ", insiste la chercheuse. Les fragilisations familiales : conflits intergénérationnels, troubles de l'exil, chômage, monoparentalité, violences... jouent également un rôle prépondérant. Démunis, impuissants, aux prises avec la peur ou la honte, des parents se retrouvent bloqués dans le déni ou s'emmuront dans le silence. Économie de la pauvreté, le trafic permet aussi à des familles de survivre. Beaucoup de jeunes y entrent en outre pour rembourser des dettes, telles des amendes de transport, ou acheter des objets de prestige et flamber. Ensuite, ils peinent à quitter le système, endettés qu'ils sont financièrement et symboliquement vis-à-vis des têtes de réseau. L'argent n'est en effet pas seul en jeu. Se mêlent aussi des enjeux socio-affectifs : goût de la peur, quête viriliste, mise à distance des affects, transmutation de la honte en fierté, reconnaissance par la consommation... " *Les trafics peuvent aussi être un lieu de subversion, où on se rebelle contre les adultes, contre l'institution, où on met à mal une autorité ressentie illégitime à son égard* ", pointe l'anthropologue.

Quand vient la saturation

Mais le trafic est aussi dur à vivre. Il faut gérer la mauvaise conscience. Or, malgré les subterfuges employés, la culpabilité reste présente. " *Cela se voit à travers la façon dont l'argent brûle les doigts de ces jeunes, leur sentiment d'être harcelés par les usagers...* ", précise Pascale Jamouille. S'ajoute la crainte des règlements de comptes, des arrestations de la police. Pour assurer, certains consomment des produits, et cela nuit et jour car les journées de travail sont

1. Téléchargez la synthèse « Engagement des jeunes dans les trafics : quelle prévention ? », juillet 2012, sur paris.fr>Paris Pratique>Santé>Tabac, alcool, drogues et écrans>Des conférences pour sensibiliser et informer les professionnels.

longues. Quant aux gains, ils restent maigres au regard des horaires effectués. Comme d'ailleurs des risques pris. Les jeunes tiennent en effet des postes très exposés aux poursuites judiciaires. Or le marquage pénal se révèle un des motifs majeurs d'enkystement dans les réseaux. " *La maltraitance policière, le traumatisme carcéral ont de lourds effets sur les trajectoires de vie, sur la précarisation psychique. Cela peut confiner de très jeunes gens dans la marginalité*", s'alarme-t-elle. Autre motif essentiel : les tensions de genre et l'affaiblissement des liens familiaux. L'envie de sortir du trafic passe par un ressenti de saturation, la montée d'une pulsion de vie. Le soutien des proches, l'expérience amoureuse, la parentalité, l'accès au travail... sont autant d'éléments favorisant la sortie. La prévention doit donc notamment travailler les rapports de genre, l'insertion professionnelle, l'investissement dans de nouvelles relations. Mais par ailleurs, ne pas oublier que " *le trafic est un lieu de plaisir, un lieu d'affects, [et que] les propositions alternatives doivent en tenir compte*", complète la chercheuse.

Jouer la carte de la proximité

Lors de la recherche participative, les professionnels sont parvenus à élaborer un cadre éthique commun d'intervention. Adopter un positionnement de proximité plus aidant en est le premier axe. Cela passe, au-delà de la présence de terrain, par une disponibilité accrue, une attention plus fine. Au plan économique, il peut être ainsi bon de détruire certains leurres, tel l'argent facile, en poussant les petits dealers à distinguer CA et bénéfice, en comparant gain horaire et risques encourus... " *Il faut toutefois prendre garde à ne pas casser brutalement ces illusions qui nourrissent l'estime de soi*", prévient Pierre Roche. Il peut aussi s'agir de veiller à ne pas donner de rendez-vous aux horaires du trafic, de faciliter l'engagement dans des passions alternatives (musique, théâtre...), de ne pas charger toute dynamique groupale d'une valeur négative. " *Les professionnels doivent connaître concrètement le groupe pour être efficaces. Tantôt il s'agira d'accompagner un processus de défusion ; tantôt d'utiliser le groupe comme levier de prévention et d'émancipation*", développe le sociologue. Mais en tout cas, " *pour qu'un groupe soit plus attractif que l'économie de la rue, il faut qu'il soit plus consistant et sécurisant que celui constitué autour du deal, et ce n'est pas toujours gagné*", prévient-il. Le mode d'intervention doit également tenir compte de la temporalité de l'implication dans les trafics : la question des risques ne sera pas abordée pareillement selon que le jeune y entre ou y est déjà bien engagé ; certains moments sont aussi plus propices à l'entrée dans le trafic (passage au collège, décrochage scolaire, l'après-16 ans...) ou à sa sortie, telle la fin d'une détention. Enfin, d'autres moments ne sont pas prévisibles, ce qui appelle une vigilance de tous les instants. Les professionnels se retrouvent en tout cas à devoir sans cesse arbitrer entre des exigences contradictoires, qui mettent

leur conscience à rude épreuve. Pour exemple, faut-il aider un jeune à monter sa petite entreprise quand on sait que l'argent provient du deal ? que dire aux jeunes travaillant au noir ? Autrement dit, comment rester dans la légalité et intervenir avec légitimité auprès de ces jeunes ? La complexité des enjeux impose la mise en place d'un cadre offrant, au-delà de la décision individuelle de terrain, un espace de réflexion collectif.

Se risquer à l'innovation

Le développement de coopérations plus fécondes est un autre axe. Composés de professionnels de tous horizons, les groupes de travail ont en effet formé des espaces interqualifiants qui ont permis de souligner l'intérêt des partenariats de proximité. De telles collaborations peuvent impliquer les parents. " *Les démarches de coéducation ont toute leur place car elles sont susceptibles de redonner du sens à l'engagement scolaire des jeunes voire de prévenir ou freiner leur entrée dans les trafics* ", explique Pierre Roche. Des collectifs d'habitants peuvent aussi être à l'initiative de riches coopérations. Les professionnels doivent alors les aider à amplifier leur action sans porter atteinte à leur autonomie. Enfin, deux pistes essentielles restent à creuser : la réappropriation du modèle de la réduction des risques (RDR) et le transfert des compétences construites dans le deal vers le champ licite. Dans les trafics, les jeunes prennent des risques multiples (sociaux, sanitaires, pénaux...) ou en font prendre à d'autres. La RDR, efficace en matière de toxicomanie, pourrait donc être travaillée pour s'appliquer au deal, en conservant l'idée qu'il y a toujours quelque chose à faire et qu'il faut aborder le parcours du jeune par paliers. On peut par exemple l'inviter à ne plus passer tout son temps dans le trafic, à s'investir en parallèle dans une autre activité, fût-elle au noir ; ou encore, au minimum, à ne pas vendre les produits les plus nocifs, à réduire les violences sur les plus faibles... Quant au transfert des compétences, l'objectif est de tirer parti de savoir-faire acquis dans le deal (comptabilité, commerce, gestion du stress...) pour tenter une reconversion. Une telle approche nécessite toutefois un gros travail de communication tant auprès des jeunes que des acteurs et financeurs potentiels, de manière à ce qu'elle ne soit pas entendue comme une incitation à dealer et le seul moyen d'accéder à l'emploi.



PLACE AU DÉBAT

De la salle : " Quel impact pourrait avoir la légalisation du cannabis ? "

Christian Ben Lakdhar : " L'une des interrogations des politiques est de savoir si cela créerait de l'emploi en banlieue, si les jeunes poursuivraient leur activité dans une sphère légale. Difficile de savoir. Seraient-ils les premiers embauchés ? Ce n'est pas sûr. Sans diplôme, ils pourraient être devancés par des étudiants sortant de masters et prêts à s'engager dans ce débouché devenu légal. "

Pierre Roche : " La question est complexe. Parle-t-on de dépénalisation ou de légalisation ? De l'usage ? De l'activité ? Pour quels produits ? À mon sens, la dépénalisation de l'usage de cannabis peut être posée, mais il faut avoir en tête la question sociale. Peut-être faudrait-il être très pragmatique, mener des expérimentations dans 2 ou 3 régions et voir comment cela évolue. "

Santiago Serrano, responsable de la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis : " Il me semble, sans pour autant avoir une position totalement tranchée, qu'il y a aussi des questions de fond auxquelles il faut répondre ou à tout le moins débattre. Un monde sans drogues existe-t-il ? Historiquement de l'Antiquité jusqu'à ce jour la réponse est non et toutes les actions visant son éradication ne sont pas arrivées à leur but. Est-ce que pour avoir une politique de santé publique, de sécurité publique, il vaut mieux avoir une situation sous contrôle ou non maîtrisée ? Les anciens présidents colombien, mexicain et brésilien regroupés dans la Commission mondiale pour la politique des drogues, disent qu'après avoir mené, avec force moyens et la puissante injonction des Etats-Unis, la guerre à la drogue, aujourd'hui, leurs États ne maîtrisent plus rien. Il y a des milliers d'homicides, la société est totalement corrompue et la démocratie serait même en péril. Nous avons ici deux éléments importants à verser au débat. "

POINTS DE VUE

De la salle : " Ces jeunes trafiquants sont les enfants de la République et celle-ci a une dette envers eux. Comment imaginer qu'ils puissent avoir un autre horizon quand, depuis 30 ans, on casse l'école publique, on supprime des postes d'éducateurs spécialisés, on brade des emplois... ? Le trafic de drogues est une entreprise capitaliste, la dernière à offrir encore du travail aux jeunes sans qualifications. "

" À Saint-Ouen, les petits dealers sont surtout des blacks et des beurs mais ceux qui achètent ne viennent pas du quartier et ne leur ressemblent pas. Que fait-on de la question des consommateurs ? "





Thème après-midi :

L'EVOLUTION DES POSTURES PROFESSIONNELLES ET LES ACTIONS DE PREVENTION EXPERIMENTEES SUR LE TERRAIN

Refusant de baisser les bras face aux trafics et soucieux de protéger les adolescents qui y gravitent, à Marseille et en région parisienne, des professionnels du social ont réinterrogé leur positionnement, leurs représentations, leurs pratiques, et expérimenté des démarches innovantes, cherchant à ouvrir pour ces jeunes " les champs du possible ".

Rajeunissement des publics en lien avec les réseaux de deal, multiplication des points de vente, montée des tensions avec les habitants, des violences... Tel était en 2000 le constat de maints acteurs œuvrant dans les cités du Nord de Marseille. " *La prégnance et la visibilité des trafics commençaient à ébranler l'intervention sociale dans ces quartiers, à poser la question de la légitimité de notre action* ", se souvient Anne-Marie Tagawa, éducatrice spécialisée de l'Addap 13. Le problème est alors évoqué en conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) par des éducateurs de prévention spécialisée de l'association et des animateurs de centres sociaux, soucieux de la protection de l'enfance. Avec le soutien du CLSPD et de la Mission sida, toxicomanie et prévention des conduites à risque de la Ville de Marseille, le dispositif " Questions de réseaux " voit alors le jour. Un premier groupe de professionnels se réunit ainsi régulièrement pour mener un travail approfondi sur leurs représentations sur les jeunes et les trafics, les dimensions éthiques, les enjeux, les pratiques, et ce avec l'apport de sociologues. D'autres groupes suivront. " *Cela nous a permis de poser de l'observation, d'interroger les idées reçues, de construire de la connaissance, de la distance aussi, de parler de nos doutes et des situations vécues au quotidien, d'étudier nos positionnements* ", résume Anne-Marie Tagawa. Parmi les règles de ce travail en réseau : la confidentialité, la non-diffusion de comptes-rendus, la présence continue des mêmes participants. Aujourd'hui, et après diverses restitutions, la démarche se poursuit tout en évoluant. En particulier, un comité de pilotage intitulé " Trafics,

acteurs, territoires " a été créé, il a permis d'initier et soutenir plusieurs projets dans les quartiers nord ; un groupe accompagné par un sociologue se réunit avec des habitants pour connaître leur lecture du trafic, travailler à partir de leurs interrogations et croiser les approches ; et une action est conduite, dans le même esprit, avec l'association In citta auprès de jeunes consommant des drogues.

Des institutions mobilisées

L'une des forces de la démarche est sa continuité. " *Au départ, il y a eu la ténacité d'une poignée d'intervenants, qui, ne cédant pas à des défenses, ont adopté une éthique de fidélité. Leur persévérance découle en particulier de leur attachement à l'ordonnance de 1945* ", analyse Pierre Roche, sociologue au Céreq qui a participé à Questions de réseaux. Autre facteur de durée : l'engagement de certains acteurs institutionnels. " *Il nous semblait de notre responsabilité d'accompagner les professionnels de première ligne dans les quartiers populaires, dont la demande était pressante. Confrontés à des contextes changeants et complexes, ils ne pouvaient, à partir de leur formation initiale, saisir d'emblée toutes les situations et il fallait permettre un retour à du collectif. La mise en place de ce travail participait également à un processus de qualification* ", résume Mylène Frappas, responsable de la Mission sida, toxicomanie et prévention des conduites à risque. Pour elle, la démarche a démontré la capacité des professionnels à s'inscrire dans une réflexion collective visant à mieux agir, a affiné la connaissance des réseaux et de leur fonction pour les individus et apporté de nouvelles grilles de lecture à des acteurs très différents. Cela se traduit d'ailleurs par un intérêt partagé des institutions et l'apport de financements naguère plus difficiles à obtenir pour mener des actions sur ce thème dans les quartiers. L'expérience commence en outre à intéresser d'autres villes et un projet d'élaboration d'une formation reconnue est à l'étude. Enfin, sur quatre quartiers, " *une stratégie globale d'action va être conduite impliquant toute la palette des acteurs de l'intervention sociale et s'appuyant sur les savoirs acquis* ", annonce Mylène Frappas. Sa mise en œuvre revient au Forum français pour la sécurité urbaine en lien avec l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux. " *Si l'action répressive et pénale est indispensable, elle n'est pas suffisante. Il faut qu'on parvienne à démêler les liens complexes de solidarité, de dette, de violence, existants entre la population et les réseaux* ", estime-t-elle.

Un miroir et une passerelle

Ne pas fermer les yeux même si les pratiques sont illégales. C'est aussi ce qui a prévalu au centre social et culturel J2P qui, implanté dans un quartier du nord parisien, a souhaité intervenir auprès d'adolescents sortis du système scolaire et, pour certains, installés dans le deal et la petite délinquance. À l'écoute de leur désir de faire de la musique, J2P a mis en place des ateliers d'écriture autour de la pratique du rap. " *Nous leur avons proposé de se retrouver dans une salle pour répéter et rédiger leurs textes en présence d'un animateur-rappeur. Ce dernier, qui avait déjà sorti un album, a tenu bon malgré les difficultés rencontrées : non-respect des horaires, absentéisme du fait de gardes à vue...* ", explique Guillaume Coti, le directeur. Peu à peu, la démarche avec ces jeunes considérés comme " *ayant un potentiel créatif* " et " *animés d'envies* ", et non comme des dealers, a évolué vers la réalisation d'un film. En alternance avec des clips, les jeunes y jouent des scènes de la vie courante en s'inspirant de leur vécu². Le film s'est révélé " *un outil efficace pour les amener à amorcer un retour réflexif sur eux-mêmes et leur parcours mais aussi pour faire entendre à des personnes éloignées de cette réalité en quoi ce quotidien difficile peut induire des logiques de déviance et de marginalisation* ", pointe Guillaume Coti. La démarche a nécessité de chercher à comprendre les participants tout en veillant à maintenir le recul nécessaire, de poser des règles, telle la non-consommation de produits dans les locaux, de convaincre les habitants ou la hiérarchie du bien-fondé de l'action. Des partenariats ont aussi été renforcés pour la soutenir, notamment avec l'équipe de prévention AJAM. " *Aujourd'hui, celui-ci projette d'ailleurs de faire participer les jeunes à un chantier vidéo* ", se réjouit Guillaume Coti. Forte de cette expérience, J2P entend désormais s'engager dans " *la sécurisation du parcours individuel de ces jeunes en leur permettant d'avoir accès à la formation ou à l'emploi et en travaillant avec eux sur leurs conduites addictives ou les raisons qui pourraient les conduire à la délinquance* ", résume-t-il. L'action a en effet permis un amorçage fort avec ces jeunes qui désormais fréquentent le centre social, se confient progressivement et tendent à développer de meilleures relations avec les habitants du quartier.

Du travail, pour éloigner des trafics

L'insertion professionnelle est aussi au programme à la Fondation Jeunesse Feu vert. Dans le cadre du dispositif " Lutte contre le trafic ", celle-ci propose en effet aujourd'hui, à Paris, de trouver une activité salariée en entreprise ou une formation qualifiante à des jeunes de 16 à 28 ans à la demande d'éducateurs de prévention

2. Pour voir le film : http://www.dailymotion.com/video/xd2kb_rph-mon-monde-a-moi_shortfilms#from=embediframe



spécialisée ou de la protection judiciaire de la jeunesse. " *Un premier diagnostic est effectué par téléphone. Il n'y a pas de prérequis autre que la forte motivation du jeune pour intégrer le dispositif*", explique Anthony Repussard, formateur au Service d'aide à la formation et à l'insertion professionnelle (Safip) de la Fondation Jeunesse Feu vert. Il faut parfois beaucoup de patience à l'équipe, le jeune n'honorant pas toujours ses premiers rendez-vous malgré sa volonté affichée de travailler pour gagner de l'argent ou d'acquérir un métier, et une bonne dose de souplesse. " *Nous essayons de proposer un accompagnement pas trop rigide : convenir, par exemple, d'un entretien l'après-midi plutôt que tôt le matin, l'idée étant de faciliter le rapprochement du jeune avec l'institution*", souligne-t-il. En outre, le Safip mène un travail de fond avec le jeune sur le respect des horaires, les codes sociaux..., pour faciliter son intégration et son maintien dans l'emploi. Depuis le début de l'année, 41 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

La relation, pour reprendre confiance

Et si, pour avancer, on considérait ces jeunes des quartiers, blessés par l'échec scolaire, victimes de discriminations, comme capables eux aussi d'apporter quelque chose ? Autrement dit, et si l'on recréait de la confiance, de l'égalité et donc du lien ? C'est dans cet esprit que travaille Musik à venir à Pantin. Soucieux d'autoriser un accès à la culture, l'association mène avec les jeunes des projets autour de la musique : ateliers d'écriture, de création assistée par ordinateur..., ce qui exige de leur part rigueur, discipline et concentration. Mais l'originalité de la démarche est d'abord que " *nous avons décidé de mêler nos passions et compétences à nos formations initiales de travailleurs sociaux*", explique Abdoullah Ben Saïd, le directeur. Il s'agit ainsi de casser les barrières de la distance tout en veillant à garder le recul professionnel qui s'impose. " *Par ce partage d'une passion commune, des liens se recréent. La musique est un outil mais c'est d'abord l'affect qui entre en jeu. Dans les ateliers, c'est un travail d'égal à égal qui a lieu : le jeune nous apporte quelque chose et nous lui transmettons quelque chose. Il y a comme une mise à nu pour aller vers l'autre*", poursuit-il. Le pari de l'équipe de Musik à venir est que le travail sur la relation facilite la reconstruction de soi, laquelle autorise ensuite un passage vers du lien social. En reprenant confiance en eux, les jeunes commencent ainsi à s'ouvrir aux autres. " *Des échanges partenariaux peuvent alors se mettre en place*, témoigne Abdoullah Ben Saïd. *Et quand les jeunes constatent que d'autres personnes semblent leur faire confiance, ils peuvent prendre conscience qu'il existe d'autres champs du possible et penser à des bifurcations.*"





PLACE AU DÉBAT

De la salle : " Comment envisager le travail avec la police ? "

Anne-Marie Tagawa : " Sur le terrain, nous sommes obligés de légitimer l'intervention de la police, de rappeler l'importance du rapport à la loi mais, en même temps, il est vrai que se pose la question de son mode d'intervention dans les quartiers. À Marseille, les habitants déplorent la présence insuffisante de la police pour lutter contre le trafic de drogue mais, quand elle intervient, ils réproouvent sa façon musclée d'agir. Par sa violence, la police retourne la population contre elle. C'est vraiment une problématique à travailler. "

Mylène Frappas : " Le préfet et le procureur sont d'accord avec la stratégie mise en place. Face au trafic, face à sa criminalisation, il est clair que nous devons travailler ensemble, mais il faut trouver des modes de collaboration adaptés. Certains niveaux d'information ne peuvent être partagés par tout le monde. Par ailleurs, dans les quartiers populaires, ce qui est demandé c'est une équité d'intervention des services publics, donc une véritable présence de la police dans sa fonction de protection des populations. Il est choquant, lorsqu'il y a un problème dans une cité, ne serait-ce que de bruit, de voir la police en renvoyer la gestion aux habitants, uniformisant ceux-ci. En centre ville, on ne renvoie pas la responsabilité du bruit à l'ensemble des habitants d'une rue ". "

Points de vue

De la salle : " Lorsque nous simulons avec des jeunes du quartier en recherche de stage ou d'emploi des entretiens d'embauche pour les aider à se présenter, nous constatons combien ils se dévalorisent. Au cours de l'entretien, tout est obstacle, échec. Ils n'arrivent pas à se débarrasser de ça pour valoriser des choses positives. Ils sont en fait très honnêtes. Nous travaillons beaucoup sur la récupération de cette estime de soi et ça marche. "

« *Un enfant en danger n'est pas forcément un enfant délinquant mais un enfant délinquant est un enfant en danger. Aussi est-il important de travailler avec les jeunes gravitant dans le trafic, ce avec une approche pluridisciplinaire, voire partenariale. Il faut en effet dépasser les débats opposant prévention et répression, considérer qu'il se passe des choses dans l'espace public et que c'est en mettant bout à bout une pluralité de réponses que l'on avancera. L'éducatif, le préventif et le pénal sont des maillons d'une même chaîne.* » Myriam El Khomri, adjointe au maire de Paris, chargée de la prévention et de la sécurité.

Smaïn, un témoignage... parmi d'autres

La projection du documentaire d'Anna Pitoun " Smaïn, cité Pablo Picasso " ³ a donné lieu à un riche débat. Entré dans le trafic " *naturellement* ", selon la réalisatrice, puisque ses frères et ses amis s'y trouvaient, passé par la case prison tout aussi naturellement, Smaïn, qui a dealé 8 ans à la Cité Picasso de Nanterre, est aujourd'hui sorti du trafic et travaille. À travers son témoignage personnel, d'une belle sobriété, c'est l'histoire de toute une génération qui est ici retracée : immigration d'une famille marocaine, usine puis chômage, bidonville puis HLM, arrivée de l'héroïne et du sida dans les cités et leurs ravages, scolarisation entravée, environnement où l'échec est la norme... " *Entré de façon naturelle dans la délinquance, Smaïn en est ressorti selon un schéma tout aussi classique*", observe Marwan Mohammed, sociologue au CNRS, pour qui ce processus compte trois phases : prise de conscience — pour Smaïn, le seuil a été marqué par sa confrontation à la prison —, tentatives de sortie — le chemin est souvent chaotique — et pérennisation. " *Sur le long terme, celle-ci repose toujours sur l'emploi* ", pointe-t-il. Outre le soutien d'un travailleur social, Smaïn a eu la chance qu'un client, chef d'entreprise, lui propose un poste. " *Un mécanisme de sortie de délinquance, c'est toujours deux forces qui fonctionnent en même temps : l'usure et l'ouverture sociale, et quand les aspirations rencontrent les opportunités, les choses peuvent se faire* ", analyse Marwan Mohammed. La confiance en soi est en tout cas un ressort essentiel pour inverser un parcours. Or regrette Anna Pitoun : " *Beaucoup ne s'autorisent pas à avoir des rêves.* " Aujourd'hui, Smaïn a une compagne et vient d'être père.

3 - http://www.caravanefilms.fr/Films_Smain.html



Mission de prévention
des toxicomanies
Direction de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé

94-96, quai de la Râpée
75570 Paris Cedex 12

Tél. : 01 43 47 74 96
Fax : 01 43 47 70 32

Mission départementale
de prévention
des conduites à risques

28, rue du Lieutenant
Lebrun
93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 16 60
Fax : 01 48 32 06 14

Forum Français
pour la Sécurité Urbaine

10, rue des Montiboeufs
75020 Paris

Tél. : 01 40 64 49 00
Fax : 01 40 64 49 10

